



Auboué

BULLETIN COMMUNAL - JANVIER 2015 - NUMERO 11



Recensement de la population



Cette année, vous allez être recensés. **Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.**

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Il permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elle seront rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur (ci-dessous les agents recenseurs 2015) et votre mairie sont également à votre écoute.



Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous remettre les documents nécessaires. Nous vous remercions de lui réserver le

remises à l'Insee pour établir des statistiques



Jean-Pierre MONTI



Nadine MILIANI



Daisy DEMARTIN



Simone NERI



Antoine NERI



Hélène RAVONISON

Le mot du Maire



Baisse des dotations d'Etat. Quel impact !?

Dans la conduite de projets, l'aspect budgétaire est l'une des premières exigences à satisfaire. Cela s'avère plus que d'actualité aujourd'hui. En effet, le projet de budget 2015 de l'Etat prévoit 21 milliards d'économie d'ici 2017. 3,7 milliards seront supportés par les collectivités locales qui subiront, de fait, une véritable cure d'austérité.

Ce projet va contraindre les villes à opérer des choix douloureux au moment du vote de leur budget. Choix qui risquent d'affecter l'investissement public mais aussi la gestion des services publics : ici, ce sont des travaux de voirie qui ne pourront être menés, là, c'est un service à la population qui peut se trouver amputé. Ailleurs, ce sera un emploi qui disparaîtra : l'investissement des collectivités (70% de l'investissement public) ayant un fort impact sur le carnet de commandes des entreprises.

Au final, ce sont bien les populations qui vont être touchées : un effet déjà bien perceptible au regard des demandes d'aides enregistrées par les C.C.A.S.

Leurs recettes diminuant alors que leurs dépenses obligatoires augmentent, les collectivités locales vont donc se trouver contraintes à compresser puis à réduire leurs services aux habitants ou alors... à compenser par une hausse de la fiscalité.

Hypothèse que la municipalité réfute et veillera à réfuter... mais qui obligera à envisager des économies afin de ne pas vous pénaliser.

Malgré une responsabilité très minime dans le déficit public parce qu'elles ont obligation de présenter des budgets équilibrés, les villes se voient néanmoins fortement pénalisées par l'effort imposé par la politique d'état. Auboué verra ainsi baisser ses recettes de fonctionnement. Plus de 20% pour la seule D.G.F. (dotation générale de fonctionnement) : 710.000 € perçus en 2013 contre 558.000 € attendus en 2017. Si l'on cumule les pertes annuelles, ce sont en fait 340.000 € qui disparaîtront des recettes communales... Si rien ne vient s'ajouter car d'autres restrictions demeurent en suspens.

En tout état de cause, c'est notre capacité d'auto-financement et donc d'investissement qui se trouve considérablement réduite.

Les difficultés s'accroissent chaque jour et nous obligent à un impératif d'adaptation. Si elles nous imposent de trouver le juste équilibre entre les différents axes de la politique municipale (action sociale, travaux...), elles n'entament pas pour autant notre volonté à agir pour Auboué, dans le sens de l'intérêt général... avec les moyens dont nous disposerons.

Fabrice BROGI
Maire d'Auboué

Février 1942, le transformateur électrique de l'usine d'Auboué était saboté par la Résistance.



- 73ème anniversaire -

Février 1942, la guerre est totale en Europe ; les troupes nazies sont victorieuses sur tous les fronts et la résistance Française n'est pas encore unifiée.

La lutte armée n'est alors que le fait de la résistance locale, et ce passage à la confrontation directe avec l'occupant n'en est encore qu'à ses débuts. Dans la nuit du 4 au 5 février 1942, le transformateur de l'usine d'Auboué est paralysé par un acte de sabotage qui surprend les autorités allemandes.

Dès le lendemain, les polices Allemandes et Françaises de Pétain, sont sur place et mènent l'enquête. Les interrogatoires dirigés par les policiers permettent d'arriver à une première conclusion « les saboteurs ont opéré rapidement et devaient connaître les lieux si bien qu'il est permis de supposer que lesdits actes de sabotage ont été commis par des individus ayant travaillé dans l'enceinte de l'usine. »

La police repart avec plusieurs noms d'ouvriers connus comme communistes. Dès le 5 février et pendant tout le mois, les opérations de représailles contre les militants syndicalistes et communistes se poursuivent. En quelques jours, plus de soixante dix personnes sont emprisonnées sans qu'aucun lien direct entre elles et l'affaire n'ait pourtant été prouvé. Il s'agit clairement d'OTAGES.

Quelques mois plus tard, les auteurs du sabotage seront identifiés et arrêtés ; ils seront fusillés au mois de juillet 1942 ; ce sont des jeunes résistants d'Auboué. Mais les autorités allemandes maintiennent leurs mesures de représailles, et des personnes internées depuis le mois de février seront transférées à Compiègne pour y être déportées.

Le 6 juillet 1942, un convoi de 1170 hommes quitte Compiègne pour se rendre à Auschwitz-Birkenau, camp d'extermination. A la libération ils seront 119 survivants. Les otages de février 1942 ont fait partie de ce convoi.

Pour leur rendre hommage, la Municipalité, organise du **28 janvier au 07 février 2015** une série de manifestations qui se dérouleront à la salle des fêtes James Galli ainsi qu'à la M.J.C. (projection de film, expositions, conférences, pièce de théâtre « Auboué 42 » par la troupe du Paradis).

PROGRAMME

Samedi 31/01 - 17h00 : Inauguration (projection du film sur l'affaire du général Hitlerien SPEIDEL pendant la période 39-45, exposition...)

Lundi 02/02 - 20h30 : Pièce de théâtre « Auboué 42 » à la M.J.C.

Mardi 03/02 : Conférence présentée par M. NEPLAZ (fils de fusillé ayant refusé de service sous les ordres du général Hitlerien SPEIDEL)

Judi 05/02 : « Le théâtre chez l'habitant »

Vendredi 06/02 : Conférence présentée par J.C. MAGRINELLI

Samedi 07/02 - 16h45 : Journée de commémoration :

- Cérémonie du souvenir (dépôt de gerbe au monument des fusillés, discours, appel aux morts)
- A la salle des fêtes James Galli : Théâtre « Auboué 42 » présenté par la compagnie Théâtre du Paradis, vin d'honneur.



Ces manifestations se clôtureront par une journée commémorative fixée le **samedi 07 février 2015** à la salle des fêtes James Galli.

Accueil des moins de 3 ans

Rentrée 2014 : Henri Wallon, une ville, une école, des projets.

Pour cette rentrée 2014, l'équipe de l'école H. Wallon du Tunnel, en partenariat avec la municipalité a conçu un nouveau projet pour l'année scolaire 2014-2015.

Plusieurs objectifs sont inscrits dans ce projet novateur. Il s'agit entre autre d'accueillir des enfants de moins de trois ans avec le souci de permettre à ces nouveaux petits écoliers de quitter en douceur le milieu familial tout en prenant en compte les besoins du jeune enfant (physiologiques, sensoriels et moteurs) afin de favoriser sa réussite scolaire.

L'encadrement est assuré conjointement par l'enseignante

et directrice de l'école, Mme Braussen, et une personne qualifiée (CAP petite enfance, expérience en crèche), Mme Gérard qui intervient en soutien auprès des élèves (cette dernière ayant été recrutée par la municipalité).

Les assistantes maternelles de l'école apportent leur concours ; ainsi, ensemble, elles permettent la mise en place du projet d'accueil au quotidien. Il y a donc trois adultes disponibles pour la classe. La complémentarité des ressources humaines permet d'avoir une relation plus individuelle et plus riche avec chaque enfant et rend

l'enseignante plus disponible pour chacun.

Le partenariat avec l'éducation nationale et la municipalité s'est engagé en fournissant à l'école du matériel pédagogique adapté aux enfants de moins de trois ans (à partir d'une liste élaborée par les enseignantes).

L'aménagement des coins bibliothèque et repos a été réalisé pendant les vacances d'été.

Des horaires aménagés au service du déroulement pédagogique

Durant leur première période de scolarisation (septembre / octobre), les élèves ont fréquenté la classe de façon aménagée ; soit, deux matins par semaine avec un temps de présence réduit les premiers jours (horaires établis au sein du projet personnalisé en concertation avec les parents).

Dès la fin de la première semaine, tous les élèves ont pu rester toute la matinée. Deux groupes ont été ainsi constitués, ce qui a permis un accueil de qualité pour chaque enfant et des conditions idéales. Les difficultés essentielles liées à la fatigue ou au bruit ont été évitées, les enfants étaient à l'aise et ravis.

La qualité de l'accueil a permis de répondre aux besoins des enfants de 8h20 à 11h20 (avec un accueil possible de dix minutes avant l'heure d'entrée) ; les tout petits sont accueillis les lundi, jeudi et vendredi matins.

Un projet personnalisé contractualisé avec les parents

Chaque élève de moins de trois ans intégrant l'école a un projet personnalisé qui s'appuie sur ses besoins et qui vise les objectifs de la scolarisation (s'adapter à la vie collective, participer aux activités, connaissances des lieux et des personnels d'encadrement...). A la fin de chaque période un bilan est fait pour adapter la suite de la scolarisation à chacun (par exemple augmentation du nombre de matinées d'école).

Quelques chiffres

Sur 21 inscrits, 18 élèves ont fait leur rentrée en septembre, deux en novembre et un seul la fera en janvier prochain. La plupart des enfants présents durant la première période viendront quatre matinées, treize à partir du 3 novembre. Deux enfants viendront trois matinées, trois autres restent à deux matinées tout comme les deux nouveaux venus. Là encore, le temps de présence de chacun pourra être adapté au besoin des enfants et des changements pourront s'opérer si nécessaire.

Mme Braussen et son équipe, séduites par ce projet, rappellent que les objectifs principaux sont de répondre aux besoins des enfants, de respecter le temps d'adaptation et les rythmes des uns et des autres.

Encourager la coéducation

La relation école-familles demeure un axe important du travail de l'équipe enseignante ; aussi, en partenariat avec la MJC d'Auboué, Mme Braussen invitera les parents de la toute petite section, un mercredi matin par période afin de leur présenter des albums adaptés à la toute petite enfance (intervention de Chantal Adler, l'animatrice qui s'occupe de la bibliothèque de la MJC d'Auboué). Des échanges autour de la place du livre à l'école et à la maison seront menés durant ces temps également à la ludothèque intercommunale à Joëuf.



Retour en image dans les écoles



Les traditions ne se perdent pas. Les élèves de CM2 de l'école Romain Rolland ont reçu fin juin un dictionnaire offert par la municipalité avant leur entrée en 6ème.



Ecole J. Curie

Visite du Père Noël dans les écoles maternelles



Visite de Saint Nicolas dans les écoles



Ecole H. Wallon



EDF région EST vous informe de la création d'un nouveau service gratuit à destination des personnes non-voyantes et malvoyantes. Ils proposent l'édition de factures en braille ou en gros caractères. Pour en bénéficier gracieusement, il suffit d'appeler le numéro suivant : **03.85.98.95.88**. (joignable de 10 à 12h, sauf le jeudi)

DVD : Auboué, terre d'accueil

La municipalité a confié au caméra club la réalisation d'un DVD : **Auboué, terre d'accueil**. Ce petit film relate pour partie les grandes étapes de l'histoire de notre ville. Il s'attarde aussi, sur les réalisations du précédent mandat.

Prix de vente : 5 euros.
S'adresser en Mairie

Auboué

Janvier 2015 • n°11

Les allées principales du nouveau cimetière ont été recouvertes de macadam afin de le rendre plus agréable et plus praticable. Un aménagement paysager a été réalisé.



Avant



Après



Suite aux travaux d'étanchéité réalisés sur le pont de la rue des Martyrs, les garde-corps du pont et de la voie d'accès à la place du Général de Gaulle ont également été changés.



Après l'effondrement du mur surplombant l'école primaire, lors d'un violent orage en 2013, de larges fissures sont apparues.

Pour résoudre les problèmes d'instabilité du mur supérieur et par sécurité, des travaux de réparation ont été entrepris. Le mur d'agglos a été détruit, la base conservée et le talus préparé pour une végétalisation qui est en cours.



Dans le cadre de l'accueil des enfants de moins de 3 ans à la maternelle Henri Wallon à la rentrée

2014, il a fallu procéder à des travaux d'amélioration des locaux. Entre autres, la bibliothèque a été déplacée afin d'aménager l'espace libéré en salle de repos pour la sieste des petits. La salle de jeux de la maternelle Joliot Curie a été repeinte dans d'agréables tons pastels.



Monument aux morts de la première Guerre Mondiale : la pierre a été nettoyée et colorée, les lettres ont été redorées.



Réaménagement de la rue du 11 novembre (travaux d'assainissement et de voirie) et pose de coussins berlinois pour ralentir la vitesse des automobiles.



Urbanisme

Plusieurs documents régissent le droit du sol à AUBOUE :

- **Le P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme) gère les règles de constructions en fonction des zones et définit les zones d'extension de la commune. Il est actuellement en cours de modification afin de permettre la reconversion du site de l'ancien Lycée d'Enseignement Professionnel classé en zone UE (enseignement).
- **Le P.P.R.I.** (Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Orne) a pour objet d'adapter l'occupation future du sol à l'aléa inondation et de diminuer la vulnérabilité des biens existants. Le but recherché étant de faire en sorte que l'impact des crues à venir soit diminué.
- **Le P.P.R.M.** (Plan de Prévention des Risques Miniers) a pour but de prendre en compte les risques d'affaissement de terrain dus aux mines dans l'occupation des sols existants et futurs.
- **Le P.P.R.T. Titanobel** (Plan de Prévention des Risques Technologiques). La société TITANOBEL implantée sur le territoire de la commune de MOUTIERS exploite des installations de fabrication et stockage de produits explosifs. La zone urbaine d'Auboué n'est que très peu impactée et aucune maison d'habitation ne se situe dans le périmètre de risque.

Dans un souci d'information et de prévention, la municipalité a élaboré le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur le Risques Majeurs) qui recense les risques majeurs encourus par notre commune à ce jour, tout en informant sur les mesures de prévention, de protection et d'alerte. En complément, le **P.C.S.** (Plan Communal de Sauvegarde) a été élaboré, avec pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'évènements graves.

Tous ces documents sont consultables sur le site internet de la ville « www.auboue.fr » ou sur le site internet de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante « <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques/Plan-de-prevention-des-risques> ».

Les cartes d'aléas miniers réalisées par GEODERIS sont consultables à l'adresse suivante : « <http://lorraine.developpement-durable.gouv.fr/cartes-d-aleas-du-bassin-ferrifere-a4865.html> ».

Propreté

Décharges sauvages L'effort de lutte contre ces décharges se poursuit. Malgré cela, encore trop de personnes prennent les bois, bords de chemins et autres lieux pour une décharge. C'est tellement plus simple ! Faut-il rappeler qu'il est interdit de jeter ses déchets et autres ordures dans la nature...

Canisettes



Il y a maintenant quatre distributeurs de sachets sur la commune. Deux ont été installés dernièrement (un dans le pré du tunnel et un place pompon aux Pariottes). N'hésitez pas à les utiliser, la propreté de la ville passe aussi par là.

Corbeilles Cette année 14 nouvelles poubelles ont été installées en ville, en particulier aux abords des bulles à verre (7 corbeilles). Ce qui permettra, nous l'espérons, de ne plus voir traîner de sacs ou autres déchets aux alentours de ces bulles à verres.



Accessibilité Dans les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.), après le **diagnostic accessibilité**, l'heure est maintenant aux travaux. La salle des fêtes James Galli ouvre le bal ; ensuite viendront la M.J.C., la salle des sports Maurice Pichon et l'église.

Prime ravalement de façades Cette année encore, la municipalité a reconduit l'aide au ravalement de façade pour les maisons et immeubles de plus de vingt ans. Le montant de la prime est fixée à 25% du coût global TTC des travaux avec un plafond de 1.500 € par logement.

Règlement et conditions de cette aide sont consultables sur le site internet de la ville : « www.auboue.fr ».

OBJETS ENCOMBRANTS

Téléphoner au SIRTOM (Tél. : 03.82.20.22.00.) et leur décrire le type et le nombre d'objets encombrants à récupérer.

Ils vous indiqueront le jour prévu de collecte ; il vous suffira alors de les sortir sur le trottoir la veille au soir.

DECHETS MENAGERS

JOURS DE RAMASSAGE

Mardi et vendredi

(sauf pour le quartier des Pariottes : lundi et jeudi)

Nous rappelons que les poubelles sont à sortir la veille du passage du camion de ramassage - APRES 20 HEURES-

HORAIRES DECHETTERIE HOMECOURT

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Mercredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00

TRI SELECTIF 2015 (Les vendredis)

09/01	17/04	24/07	30/10
23/01	02/05 (samedi)	07/08	13/11
06/02	15/05	21/08	27/11
20/02	29/05	04/09	11/12
06/03	12/06	18/09	23/12 (samedi)
20/03	26/06	02/10	
03/04	10/07	16/10	

Les dates du 02/05 et 23/12 sont à modifier dans l'agenda municipal qui vous a été distribué fin décembre 2014.

L'hiver est là...

Comme chaque année la mobilisation des employés de la commune sera totale pour assurer la praticabilité des routes. Cette fois cependant, l'objectif sera de saler moins mais de saler mieux...

Afin d'éviter toute pénurie, nous avons prévu 28 tonnes de sel, lesquelles seront utilisées de façon très circonstanciée par nos agents des services techniques. Car service de déneigement et développement durable sont intimement liés. Certaines rues peu fréquentées et planes seront moins salées afin de concentrer nos efforts sur d'autres plus prioritaires. Cette nouvelle approche compte avec le rôle actif des particuliers. Si la commune assure le salage et le déneigement du réseau routier, il appartient aux riverains de sécuriser le sol devant leur porte, en dégagant leur partie de trottoir en y répandant du sel au besoin. Cette fois encore, nul besoin d'en abuser, une poignée suffit ! Des bacs sont disposés en divers endroits de la ville.

Qui déneige quoi à Auboué ?

Autoroute payante : A4 (SANEF)

Routes Départementales : RD13 (rue du 8 Mai 1945), RD41 (rue Camille Cavallier), RD643 (rue du Colonel Fabien, rue de Metz) : Conseil Général 54

Voies communales : la mairie a pris le parti de dégager en priorité les voies principales qui permettent d'accéder aux routes départementales.

Trottoirs : la ville nettoie les trottoirs devant les lieux publics, charge aux propriétaires ou locataires de dégager ceux devant leurs domiciles.

Nouveaux véhicules au service technique



La municipalité a fait l'acquisition de deux nouveaux véhicules, des Kangoo Express, venus remplacer deux anciens véhicules acquis en 1996.

Concours des maisons fleuries 2014

Cette année encore, la municipalité a tenu à remercier les habitants qui contribuent à l'embellissement de la commune, par le fleurissement de leur maison ou jardin.

Ceux-ci ont été conviés en mairie le vendredi 28 novembre pour découvrir une exposition photo des maisons sélectionnées. A cette occasion, chacun a reçu une photo souvenir et les lauréats du concours se sont vu remettre un diplôme et leur prix sous forme de bons d'achats.



LISTE DES LAUREATS

MAISONS AVEC JARDINS

1er prix : M. et Mme Antoine CORREIA
2ème prix : M. et Mme Maurice WAVASSEUR
3ème prix : M. et Mme Arthur WIRIG
4ème prix : M. et Mme Luigi BOCHICCHIO
5ème prix : M. et Mme François SABATELLA
Encouragements : Mme Palma NICASTRO

MAISONS AVEC COURS, BALCONS, FACADES

1er prix : M. et Mme Guy ANTONINI
2ème prix : M. E. HOLLARD et Mme L. FLORE
3ème prix : M. René MICHEL
4ème prix : M. H. SAVOURET et Mme V. DORE
5ème prix : M. et Mme Mario SPIGARELLI
Encouragements : M. RENIERO et Mme DROUIN

Police municipale

Depuis le 1er juillet 2014, Arnaud FACCIOLI a été nommé au grade de gardien de police municipale suite à sa réussite au concours externe.

Contrairement à l'A.S.V.P. qui est compétent uniquement en matière de stationnement, le policier municipal possède la qualité d'agent de police judiciaire adjoint (A.P.J.A.) ; de ce fait, il peut constater toutes les infractions au code de la route, mais également au code de l'environnement (salubrité, chasse et pêche), au code de l'urbanisme, au code de voirie routière, au code pénal et aux arrêtés municipaux.

La police municipale reste une police de proximité qui se veut préventive avant tout... mais pas uniquement.

INFORMATION

Dans le cadre de la formation police municipale, M. FACCIOLI sera moins présent sur la commune et ce jusqu'au mois de juin 2015.

NOUVEAUTE

Le service de police municipale a mis en place l'Opération Tranquillité Vacances (O.T.V.) à partir du mois de juin 2015 en partenariat avec la police nationale. Les administrés devront venir déclarer en mairie leur période d'absence en remplissant un formulaire O.T.V. Les O.T.V. sont valables toute l'année du 1er janvier au 31 décembre. Le policier municipal se chargera de faire des contrôles des domiciles en journée ; cependant, il ne faudra pas oublier de déclarer également votre absence au commissariat de police de Briey : cela permettra d'avoir aussi une surveillance nocturne par la brigade de nuit.

DEJECTIONS CANINES

Un arrêté municipal a été pris concernant le ramassage obligatoire des déjections canines. Des distributeurs de sacs sont déjà installés, des panneaux seront également mis en place dans certains secteurs de la commune. Il faudra donc veiller scrupuleusement à cette réglementation sous peine d'être verbalisé.



Le Conseil Municipal des Jeunes

La municipalité a souhaité que les « adultes de demain » puissent participer à la vie de la commune. C'est ainsi qu'a été mis en place le Conseil Municipal des Jeunes, composé de 11 membres (6 CM1 et 5 CM2, élèves de l'école primaire Romain Rolland). Le CMJ s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Les jeunes élus vont pouvoir élaborer des projets et les suivre jusqu'à leur réalisation (lorsque cela est possible).



Les élections ont eu lieu le 6 octobre 2014. Ont été élus :

En CM1 :

- Adil BENYAGOUB
- Jade BOUHADJEB
- Thomas GERARD
- Deva PAONNI
- Luna SGARRA
- Thomas TARINHA

En CM2 :

- Elodie FIORENZA
- Amandine LAAS
- Pascal PORCU
- Clémence POULET
- Alexandre ZANI

Après son installation, le samedi 11 octobre par M. le Maire Fabrice BROGI, le C.M.J. a pu visiter la mairie. La première réunion de travail s'est déroulée le samedi 8 novembre en présence de l'adjointe responsable, Mme Marylène DUCAT, ainsi que des membres de la commission communication.

Première
réunion
de travail



La première action du CMJ a été le dépôt d'une gerbe au monument aux morts lors des cérémonies du onze novembre.



L'AJA obtient le label FFF "Ecole de Football"

Dans le cadre de son opération de labellisation, la Fédération Française de Football a décidé d'octroyer, après plusieurs visites, le label « école de football français » (FFF) au club local.

Il s'agit d'une reconnaissance nationale qui vient récompenser les clubs investis dans le football d'animation.

Depuis sa création, l'Association Jeunesse Aubouésienne (AJA foot) n'a cessé d'évoluer en terme de licenciés. Les effectifs ont quasiment triplé en trois ans grâce aux éducateurs diplômés, à la disponibilité et l'engagement des dirigeants au sein du club, passant ainsi de 52 licenciés en 2011 à 138 licenciés à ce jour.

Toutes les catégories sont désormais représentées au sein du club.

La municipalité a également joué un rôle important en mettant aux normes les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement du club et en augmentant la subvention annuelle. L'AJA s'est aussi démarquée ces dernières années à travers la formation de ses éducateurs, l'organisation de manifestations sportives (plateaux jeunes, finales de districts, au stade citoyen...) d'animations lucratives dans le but de développer les activités du club.

Enfin l'AJA a multiplié les actions pour montrer son engagement citoyen (semaine de la solidarité, nettoyage de printemps, journée contre le sida,...). De nombreux projets sont encore planifiés au sein du club ; l'AJA espère notamment obtenir la saison prochaine un label supplémentaire en créant la première école de football féminin du Pays-Haut.



Emplois d'été



Depuis quelques années, la municipalité a fait le choix d'embaucher pendant les grandes vacances.

De juillet à septembre 2014, ce sont 14 jeunes qui ont bénéficié d'un « job d'été » : pendant 2 semaines chacun d'eux a participé à la vie communale en entretenant les parterres de fleurs, la voirie, en jouant du pinceau pour améliorer notre cadre de vie.

Sous la responsabilité des contremaîtres ils ont travaillé, respecté les horaires, bref, connu une première immersion dans le monde du travail. Et au bout, un petit pécule pour améliorer leur quotidien d'étudiants... La mise en place des « jobs d'été », nécessite un effort financier important de la part de la commune.



Chantier jeunes au local poubelles de l'immeuble Montesquieu.



Les associations

Réception des sportifs et bénévoles méritants le 19/12/2014

Les personnes mises à l'honneur ont été :

SPORTIFS MERITANTS

Basket : Equipe cadet
Haltérophilie : Mme Mélanie DUCHAUFFOUR
Mme Céline DUCHAUFFOUR
M. Lucas DUCHAUFFOUR
M. Jacques FONDEUR
Tennis : M. Daniel SPADA
A.J.A. Foot : M. Marouf TAYEB
M. Yacine BAA
M. Bouabdellah BOUGUELMOUNA
M. Hamid KOUCHA

BENEVOLES MERITANTS

O.M.S.A. : M. François ANTONINI
M. Yves FERRER
M. Claude FONDEUR
M. Jean-Louis GALASSI

La Croix Rouge : Mme Nicole DEFAUT
Mlle Pauline CROUET
Edelweiss : M. Mario SPIGARELLI
Don du Sang : M. Robert KOZAR
Amicale Pariottes : Mme Danielle JOSEPH
Mme Rosa MUSACCHIO
Amis du Pré : Mme Hélène INCATASCIATO
Mairie : M. Jean-Pierre MONTI



Equipe cadet - C.S.M.A. Basket

Les randonneurs du pays de l'Orne



Auboué voit la création d'une nouvelle association, « **Les randonneurs du pays de l'Orne** », dont le président est Roger Jacquot.

Cette association a pour but, comme son nom l'indique, d'enchaîner les kilomètres à la force des mollets et d'user des paires de semelles ! Elle est affiliée à la Fédération française de randonnée. Aucun esprit de compétition n'animerait les membres, il s'agira plutôt de marcher pour le plaisir et de découvrir, au rythme du groupe.

Roger Jacquot, président, est entouré d'Evelyne Wernert, vice-présidente, Martine Pisterzi, secrétaire, Marie-Laure Keff, secrétaire adjointe, Christiane Cantele, trésorière, Jeanine Wrobel, trésorière adjointe.

Naissances

Shana ALFANO	Soan GURY
Emie ANTOINE	Lylia HAMDANE
Lena BATTISTUTTA	Inaya HAUE
WEISTROFFER	Jessy HAUE
Lahyna BENNACEUR	Kendji HOLLARD
Norane BOUHADJEB	Lilou JOYEUX
Eley BOUTHORS	Moana KAFOVALU
Alessia CAREGARO	Jules LENTES
Elias CONTEH	Guenhaël MANGEARD
Sarah CRIQUY	Elize MIKOLAJCZYK
Noa CRONEL	Joy MONTAGNONI
Mathéo DARDENNE	Edène OSTER
Meliha DERE	Mohamed-Amin OUAHAB
Kassim FEDOR	Léo PASQUALI
Joshua GARIN	Alexis PELTIER
Lylou GEORGES	Evan SCHMITT
Léo GILLES	Manon TROUSSET
Elio GRANDMONTAGNE	Léna VESPIGNANI
Mayden GUERBER	Clara WELTER

Décès

Roger ANSEMI	Odette GOULLON
Josiane ANTONINI	Jean-Pierre HELLAK
Jean-Claude BALDO	Francisco JARANA GANDULLO
Jeannine BUSCHI	Daniel LIBRALON
Germaine BERTINELLI	Antonio MADDALOSSO
Marie CALDARONI	Hélène MAJCHER
Muguette CAON	Jacques MASSART
Mauricette CLERC	André MEDARD
Marie DEBIASIO	André MULLER
Alfred DELLAPATRONA	René OLIVERO
Smeraldo DONATI	Nicole PETITCOLIN
Simone DONATONI	Jean-Claude POUPION
Jean-Baptiste FRANCHETTI	François SANZARO
Andréa GIAGNONI	Rony WALCZAK
Parisina GIUSTINIANI	Guy WESSELE
Ginette GLAPIAK	Iris ZANELLI

Retour en images



Comme chaque année, les bénévoles se sont mobilisés le samedi 12 avril pour participer au nettoyage de printemps. L'occasion de rappeler les devoirs de civisme et de respect de chacun.



En juin, quatre familles aubouésiennes ont été mises à l'honneur et ont reçu la distinction de la famille française. Il s'agit des familles Bouhadjeb, Miliado, Saadi et Martin.



Les doyens de la commune : Mme Pezoni (100 ans) et M. Bovi (94 ans - photo ci-dessus).



La 13ème foulée Aubouésienne, organisée par l'Office Municipal des Sports d'Auboué, a eu lieu le dimanche 13



Le samedi 23 août, le Pré du Tunnel a rassemblé un public fidèle pour les Festis d'été. Les animations (tournois de foot, basket, pétanque) ont connu le succès. La journée s'est poursuivie par l'inauguration du boulodrome Mario Radicchi et s'est achevée par le concert de Dom Colmé.



Des séjours au ski sont proposés par la base de loisirs Solan en partenariat avec la ville et la C.C.P.O.. A Saint-Jean-d'Arves (Savoie) du 8 au 14 février 2015 ou du 15 au 21 février 2015 pour les jeunes de 7 à 16 ans.

Un autre séjour est proposé à Kitzbühel (Autriche) du 8 au 14 février 2015 pour les jeunes de 7 à 17 ans.

Les permanences d'inscription à Solan ont lieu le mardi de 9h30 à 11h00 ou sur rendez-vous à partir du 6 janvier 2015 au 03.82.46.66.77.



Bénévoles du repas des anciens 2014.



En mai, les Artistes Locaux ont exposé pour la 2ème édition « A la découverte des Artistes Locaux Amateurs » : l'occasion de découvrir des talents souvent méconnus du grand public.